



QUESTION ECRITE SUR LA POLITIQUE DU GROUPE EDF EN MATIERE D'ENERGIES RENOUVELABLES

JEAN DESESSARD

déposée le 25 novembre 2009

SÉNATEUR
DE PARIS

M. Jean Desessard attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire sur la politique du groupe EDF, dont l'Etat est actionnaire de plus de 80% du capital, en matière d'énergies renouvelables .

Le groupe EDF a lancé au printemps 2009 une vaste campagne de communication intitulée « Changer d'énergie ensemble ». Cette campagne, extrêmement visible dans les lieux publics et les médias nationaux, faisait appel à des témoignages de particuliers, de salariés d'EDF et de personnalités appréciées des Français, comme le nageur et champion du monde Alain Bernard. Le but de cette campagne était d'essayer de convaincre le grand public, et ses dizaines de millions de clients, que la multinationale agissait concrètement et de façon importante pour promouvoir des alternatives propres aux combustibles fossiles, ainsi que des solutions au réchauffement climatique : économies d'énergie et efficacité énergétique, éolien, hydraulique, etc.

Le coût de cette campagne de publicité a été de 10 millions d'euros pour sa conception et sa diffusion.

Par ailleurs, le rapport du groupe sur le développement durable indique que le budget effectivement consacré par EDF à la recherche et au développement (R&D) des énergies renouvelables s'élevait en 2008 à 8,9 millions d'euros, alors que le budget R&D total d'EDF la même année s'élevait à 421 millions d'euros. La part consacrée aux énergies renouvelables, modèle énergétique de demain, représente donc 2,1% du total.

M. Desessard s'étonne de la faible part des énergies renouvelables dans le budget de la R&D et s'insurge contre le fait que cet investissement effectif soit en-deçà des sommes consacrées aux dépenses publicitaires pour la campagne « Changer d'énergie ensemble ».

Des représentants de l'Etat nommés par décret siègent au Conseil d'administration du Groupe EDF.

M. Desessard souhaite connaître la position de ces représentants sur cette opération de greenwashing, c'est-à-dire sur la volonté d'affichage médiatique d'EDF plutôt que la recherche dans le secteur des énergies renouvelables.

15, RUE DE VAUGIRARD
75291 PARIS CEDEX 06
TÉL : 01 42 34 34 43
FAX : 01 42 34 40 81

www.desessard-senateur.org
j.desessard@senat.fr